



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lille, le 9 avril 2024

Communiqué de presse

A Saint-Omer, les travaux de dragage sont achevés

A Saint-Omer, sur le canal de Neufossé, Voies navigables de France a réalisé des chantiers de dragage, du 14 au 29 mars.

Le chantier de dragage, tendant à creuser un chenal pour faciliter les écoulements, a commencé le 14 mars et s'est achevé le 29 mars 2024. Le matériel nécessaire avait été acheminé au préalable au niveau du Quai du Commerce où a eu lieu la mise à l'eau de l'atelier fluvial de dragage.

Deux bancs de sédiments ont été traités soit près de 5800 m³ :

- Un premier banc au bassin Mathurin, à la confluence du canal du Haut-Pont avec l'Aa, où VNF a procédé au dragage de 3 000 m³.
- Un deuxième banc, proche de la gare de Saint-Omer, à la confluence avec la Haute-Meldyck, pour le dragage de 2 800 m³.



Des moyens remarquables mis en œuvre pour répondre au contexte d'urgence par Voies navigables de France, les services de l'État et par les collectivités.

Ce chantier a été financé par l'aide exceptionnelle de 4,5 millions d'euros versée par l'État. Cette aide a permis d'intervenir sur l'ensemble du réseau de VNF, là où les ruissellements des crues à répétition, depuis novembre 2023, ont charrié et accumulé des sédiments, potentiellement gênants pour les bateaux ou l'écoulement de l'eau.

Le rôle de VNF sur le réseau non-navigué, dont le canal de Neufossé fait partie dans la traversée de Saint-Omer, consiste à s'assurer du maintien de l'écoulement des eaux et l'enlèvement des atterrissements. Cela diffère du réseau navigué où l'entretien du gabarit de navigation est assuré régulièrement par VNF.

Des moyens exceptionnels, nécessaires pour la réalisation de ce chantier audomarois, ont été rassemblés rapidement et mis en place : 8 camions en rotation, une pelle de 16 tonnes sur ponton, 2 barges de transfert, un pousseur, une pelle de transbordement muni d'un bras de 21 m, 2 barges tampon sur le quai du commerce pour éviter l'arrêt du chantier en cas d'aléas routier. La mise à l'eau et le retrait a mobilisé une grue de 200 tonnes.

Grâce à une simplification administrative par décret préfectoral, ces travaux ont été mis en œuvre rapidement après les crues en prenant la précaution de réaliser un état des lieux faune-flore préalable et de caractériser les sédiments afin d'identifier la filière de valorisation. Les sédiments, de nature inerte, ont été pris en charge par la société Stinkal du site de Ferques (62). Ils peuvent donc être directement valorisés en agriculture, dans la création d'espaces naturels, la construction, les remblais... La valorisation agricole est étudiée en priorité par VNF.

La CAPSO - Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) a également en projet d'aller plus loin dans les travaux de dragage sur ce bras.

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques. Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

La Direction Territoriale du Nord - Pas-de-Calais de VNF emploie 397 agents, et gère 676 km de rivières et de canaux dont 271 km de réseau à grand gabarit. Elle est au cœur d'un territoire extrêmement dynamique, qui concentre près de 20 % du trafic national de fret fluvial empruntant le réseau de VNF.

VNF.fr     

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Direction territoriale Nord – Pas-de-Calais

Alexandra Autricque
06 61 63 58 74
alexandra.autricque@vnf.fr

Alain Delobelle
06 62 82 36 69
alain.delobelle@vnf.fr

Alain Delobelle
06 62 82 36 69
alain.delobelle@vnf.fr

Justine TOP

Cheffe de service

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson - 62 000 ARRAS

Tél : (+33) 3 21 21 20 26 - Mobile : (+33) 6 28 35 16 56

www.pas-de-calais.gouv.fr



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS** | Cabinet

*Liberté
Égalité
Fraternité*

